

Conseil communal d'Ecublens

Rapport de la commission des Finances sur la proposition de budget 2008

Au conseil communal d'Ecublens/VD

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission des finances s'est réunie les 14, 21, 27 et 29 novembre 2007 dans la salle des sociétés du Motty.

Sa composition était la suivante :

Président :	M. Jean-Louis Radice
Rapporteur :	M. José Birbaum
Membres présents	MM. Georges-Henri Chevallaz, Jean-Pierre-Muller, Michel Farine et Didier Lannaz
Excusée	Madame Christiane Roy-Blanchoud aux séances des 14, 21 et 29 novembre 2007.

Notre municipalité ainsi que Monsieur Claude Salzmann, boursier, étaient présents en début de certaines séances pour répondre à nos questions ou compléter des informations, et nous les en remercions. Nous remercions en particulier Monsieur le boursier pour l'établissement du projet de budget 2008 détaillant les postes par nature et section, ce qui donne à notre conseil un autre angle de vision du budget de fonctionnement.

Avant d'examiner plus directement le budget 2008, notre commission a souhaité observer la tendance qu'ont prise les deux budgets 2007 et 2008, en comparaison des derniers comptes de fonctionnement en date, à savoir 2006.

Notre marge d'autofinancement, qui se chiffrait encore à 3'700'000.- CHF en 2006, année qui a pourtant subi très massivement l'effet négatif de la péréquation intercommunale, passe à une insuffisance de marge de 1'200'000.- CHF, soit une différence de près de 4'900'000.- CHF. Même si l'on retire de ce chiffre la nouvelle augmentation de la facture sociale de 1'800'000.- CHF, il demeure néanmoins une baisse inquiétante de 3'100'000.- CHF. Aussi, avons-nous souhaité analyser de plus près l'évolution des charges de fonctionnement pour la même période, et examiner dans quelle mesure nous pouvions réduire ce déficit.

Une telle comparaison est rendue difficile par l'influence de charges exogènes imposées par les lois cantonales, ou par les modifications structurelles telles que la reprise d'activité par des associations intercommunales.

Avec l'aide de notre boursier, nous avons fait ressortir les charges des 3 années 2006, 2007 et 2008 épurées des effets facture sociale, péréquation intercommunale, RPT ainsi que des effets provenant de la sortie des services du feu et de la police. De même, nous n'avons pas pris en compte l'accueil familial de jour.

De cette comparaison, nous ressortons les points principaux suivants :

- D'une part, les charges du personnel communal et des autorités augmentent de 800'000.- CHF, soit + 11%
- D'autre part, les dépenses relatives aux biens et services augmentent quant à eux de 560'000.- CHF, soit + 13%

alors que durant cette même période, le nombre d'habitants de notre commune est demeuré quasi identique et que l'indice du coût de la vie n'a augmenté que de 1,9%.

Cette conclusion nous a amenés à reprendre plus en détail les divers postes de charges du budget pour chercher où se trouvent les principaux écarts et possibilité de réduction des charges 2008. Nous nous étendrons ci-après sur 4 thèmes.

1. Dépenses concernant les honoraires et frais d'expertise (comptes par nature no 3185)

Le budget 2007 prévoyait de passer ce groupe de poste sous no 3'185 de 385'000.- CHF à 570'000.- CHF, soit une augmentation d'environ 200'000.- CHF. Par préavis 10/2007, nous avons accordé en sus un budget supplémentaire de 127'500.- CHF pour des honoraires d'urbanisme, dans le concept « projet de territoire ».

Une nouvelle augmentation d'environ 100'000.- CHF à 675'000.- CHF est sollicitée pour 2008. Nous estimons que cette nouvelle augmentation est évitable et vous proposons de limiter ces dépenses au niveau 2007, à savoir 570'000.- CHF. A dessein, nous ne proposons pas de couper un poste plutôt qu'un autre, notre municipalité étant davantage à même de faire un choix de priorité.

2. Achat machines et matériaux d'exploitation

Lors de la votation du budget 2007, notre commission, appuyée par certains membres du conseil, avait demandé que la municipalité examine l'utilisation de machines et d'outillage entre les divers dicastères de notre commune et, pour les grosses machines, en collaboration avec d'autres communes ou institutions publiques voisines, afin de veiller à une utilisation plus intensive et de réduire ce poste de charge. Nous n'avons pas le sentiment que ce chemin a été pris.

Nous relevons par exemple que le poste 170.3114 concerne l'achat d'un tracteur pour la tonte des pelouses. Nous proposons au conseil de supprimer ce poste du budget, étant entendu que la municipalité a tout loisir d'en faire la demande sur la base d'un préavis. Ce chemin permettra à une commission ad-hoc d'examiner la nécessité d'un tel investissement, et les éventuelles variantes.

3. Autorités

Il nous est clair qu'en acceptant d'augmenter le nombre de nos municipaux de 5 à 7, dès juillet 2006, nous pouvons nous attendre à une augmentation du coût des autorités. Le poste 101 Municipalité, qui se chiffrait encore à 305'000.- en 2005, est budgété à 471'000.- CHF pour 2008, soit une augmentation de 54%.

Nous rappelons par ailleurs à notre conseil

- que deux services importants sont désormais sous la responsabilité directe d'associations intercommunales,
- que notre municipalité fait appel de plus en plus à des conseillers, consultants ou autres experts externes, comme nous venons de le voir dans l'évolution des postes honoraires et frais d'expertises, ce qui devrait l'alléger sans ses tâches quotidiennes.

Dans ce contexte, nous estimons qu'un effort peut être fait par notre municipalité pour limiter le montant des vacations, et dans cet esprit, nous sommes d'avis de la prier de réduire pour 2008 ses prétentions de traitements (poste 101.3001) à 360'000.- CHF afin de se rapprocher du montant de 353'000.- CHF prévu au budget 2007.

4. Personnel communal

Epurés du service du Feu, de la Police et des nouveaux postes Accueil Familial de jour, le poste personnel communal au budget 2008 prévoit une augmentation de 4,1% sur 2007, et 11% sur les deux années 2007 et 2008.

Dans les grandes lignes, cette augmentation provient d'une part des augmentations de salaire qualifiées de réglementaires (coût de la vie, ancienneté etc.) et d'autre part des augmentations d'effectifs.

Dans le budget 2008, l'augmentation des charges concernent notamment la variation d'effectif à concurrence de 126'700. -- CHF, non compris l'engagement d'un apprenti.

C'est sur ce point que la commission des finances vous propose de modifier le poste 301 du budget « personnel d'exploitation et d'administration » et de le réduire de 126'700.- CHF, marquant ainsi notre demande à la municipalité de stopper les augmentations d'effectifs, à l'exception du poste apprenti déjà prévu. Il en ressortira également des économies de charges sociales, que nous avons renoncé à chiffrer.

En conclusion, la commission des finances vous propose, par 5 voix pour et 1 abstention, d'adopter le projet de budget 2008 avec les 4 amendements suivants

Amendement no 1)

Les différents postes « Honoraires et frais d'expertise » sous no de compte par nature 3185 sont réduits de 675'100.- à 570'000.-. La municipalité aura toute latitude pour procéder aux modifications des divers postes du budget de fonctionnement.

Amendement no 2)

Le poste 170.3114 Achat de machines et matériel 60'000.- CHF est supprimé.

Amendement no 3)

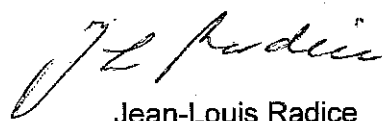
Le poste no 171.3001 Municipalité ; Traitements est réduit de 391'500.-- CHF à 360'000.-CHF

Amendements no 4)

Le poste de charge par nature 3011 Traitement du personnel fixe est réduit de 126'700.-CHF, soit de 7'381'200.- CHF à 7'254'500.-.

Pour la commission des finances

Le président



J-L Radice

Jean-Louis Radice

Le rapporteur



José Birbaum

José Birbaum

Budget 2008 ECUBLENS

Monsieur le Président

Mesdames et Messieurs membres de la municipalité

Mesdames et messieurs les conseillers communaux

A l'heure où le canton et la confédération présente un budget bénéficiaire à ses députés, notre municipalité nous présente ce soir un budget déficitaire. Certes le report de charge de la confédération sur le canton et le canton sur les communes a une incidence sur nos comptes.

Un ménage, une entreprise ou société qui présenterait de tel résultat négatif à son patron ou ses actionnaires se ferait renvoyer à ses études alors que la notre municipalité sans rougir nous présenter de tel compte. Un ouvrier, une employée qui paie près de deux salaires à la recette de l'état à le droit de savoir où va son argent si difficilement gagné, et qu'un usage raisonnable en soit fait.

Mais notre municipalité ne fait aucun effort pour réduire son train de vie, elle engage des ETP supplémentaires pour accomplir des tâches qu'elle effectuait elle-même les années précédentes. Alors que les postes : honoraires et expertises explose de FR 105 000.-, Ainsi que les traitements accordées à elle-même.

Nous reviendrons au cours de cette soirée sur d'autres dépenses non maîtrisées dans ce budget. Si notre conseil devait accepter ce budget tel que présenté par la municipalité sans les amendements proposés par la commission des finances et les autres propositions faites par le groupe UDC nous nous verrons dans l'obligation de refuser ce budget.

Michel Nièvre

14.12.2007

Budget 2008 ECUBLENS

18 Transport public

Compte 180. 3517.01. Je demande à la municipalité comment elle justifie une telle augmentation sur ce point. Soit Fr 202 000.- par rapport au compte de 2006 alors qu'à ma connaissance les prestations des TL n'ont pas ou presque pas été modifiées pour notre commune.

Je rappelle au conseil communal que par l'entrée en vigueur des RPT dès 2008 et la mise en service du M2 les conséquences financières pour notre commune seront une augmentation de Fr 505 300.- par rapport au compte précédent.

Je me demande comment la municipalité défend les intérêts de notre commune au sein du conseil d'administration et si les jetons de présence sont plus important que les intérêt communaux.

Je Et demande par un amendement : sachant que le budget des TL ne peut-être modifier ou amender par notre conseil.

~~Amendement~~ VOEU

La municipalité adjoint au rapport de gestion communal :

- les positions défendues par la municipalité et justifie des augmentations imposée par un tel organe.
- Les améliorations proposées pour les usagés d' Ecublens et leurs coûts. En vous rappelant, que depuis la dernière augmentation des TL, les habitants de notre commune paient 40c. de plus le trajet, vu qu'on est situé actuellement dans la zone 2.

Budget 2008 ECUBLENS

431 Eclairage public

Compte 431.3123

Achat d'énergie

Sur ce poste la municipalité vous propose une augmentation de FR 14 000 suite au passage à Aqualis énergie verte.

Mesdames et messieurs en principe l'éclairage public devrait être allumé la nuit, comme vous le savez ou vous le savez pas notre pays produit pour une partie de sa ~~consommation~~ ^{production} par de l'énergie dite nucléaire centrale donc nous ne pouvons pas réguler la production entre le jour et la nuit. Alors que l'hydraulique est justement utilisé pour couvrir les pointes de consommation.

Soit la municipalité va jusqu' au bout de sa fibre écologique en modifiant tous les postes achat d'énergie au budget ou soit elle renonce à augmenter ce poste de FR 14 000.-

Amendement

Le poste 431.3123 est ramené au montant du budget 2006 soit Fr 96 825.-

Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Lors des élections m'ayant amené à siéger dans ce conseil, j'ai promis à mes électeurs et concitoyens de faire tout mon possible pour maintenir l'ordre et le taux d'imposition au taux actuel et de faire tout ce qui est en mon pouvoir dans cette optique. Aujourd'hui est un de ces jours. La Municipalité a préparé, certainement très consciencieusement un budget qu'elle pense bien ficelé. Ce budget est dans l'air du temps. Il fait la part belle aux investissements et aux augmentations. Mais à long terme, il nous mène dans le mur. Il nous obligera à augmenter le taux d'imposition de 2 voire 4 points dans un avenir très proche. Bien que certains diront que c'était inévitable, la péréquation, la facture sociale, les impondérables... etc... moi aujourd'hui je vous dis que ce n'est pas à ce moment-là qu'il faudra venir se plaindre. C'est aujourd'hui qu'il faut réagir, c'est aujourd'hui que nous devons commencer à faire des coupes dans les budgets, c'est aujourd'hui que nous devons rétablir un budget équilibré, c'est aujourd'hui que nous devons prendre nos responsabilités.

Comme se plait à le dire notre Syndic, la commune est une grande entreprise et toutes les entreprises font des budgets mais je n'en connais aucune qui budgètent des pertes ou alors le Conseil d'administration demande des explications et remplace ses dirigeants. Regardez l'UBS et récemment Novartis, ces deux sociétés ne font pas de pertes mais elles continuent à gagner des milliards et le management a déjà prévu des coupes sombres pour que dans l'avenir l'on puisse compter sur la pérennité de l'entreprise. C'est aujourd'hui que nous devons prendre

nos responsabilités et renvoyez sa copie à la Municipalité pour qu'elle nous propose un budget équilibré ou alors que nous coupions sévèrement tous les éléments inutiles. C'est pour cela, Mesdames, Messieurs, chers collègues, que si le budget n'est pas amendé pour obtenir un semblant d'équilibre nous serons jugés dans quelques années.

Un budget est par nature une approximation. Il est corrigé généralement en juin en lui ajoutant généreusement les points oubliés, les erreurs ou de nouvelles estimations. Comme je l'ai déjà dit, à ce jour aucun entrepreneur ne peut se le permettre. C'est pourquoi je ne voterai pas ce budget et je vous enjoint à en faire de même alors que nous avons déjà une dette de plus de 33 millions accumulée les années passées et que nous prévoyons des dépenses en constante augmentation et de nouvelles charges pour un centre sociaux culturel de l'ordre de près de 1 million par année.

Un simple citoyens et sévèrement sanctionné s'il ne paie pas ses impôts, et nous nous permettons de budgéter des pertes pour qui nous pennons nous !

Merci

A. Blanchoud/14 décembre 2007

Postulat Michel Farine - Gestion Informatique communale

Monsieur le Président
Mesdames et Messieurs les conseillers

Par ces quelques mots je souhaite faire part de ma satisfaction pour la qualité des nombreuses réponses rendues par l'intermédiaire du document reçu. Je tiens à en remercier ses auteurs.

Comprenez que lors du dépôt de ce postulat, en juin 2007, nous n'avions pas la visibilité nécessaire à une bonne compréhension de la situation, et cela malgré des informations en provenance, entre autres de la commission de gestion qui s'était penchée sur le sujet en 2005.

Dès lors, les réponses apportées démontrent une parfaite maîtrise de la situation par nos autorités. On y retrouve un état des lieux, une stratégie et des plans d'actions pour les années à venir.

Tous ces éléments contribuent bien sûr à rétablir la confiance dans ce projet et nous ne pouvons que féliciter notre organe exécutif.

A l'avenir, j'encourage la Municipalité à nous tenir informé de la réalisation des différentes étapes, tout particulièrement lorsque celles-ci seront importantes ou décisives.

Michel Farine

Conseil Communal d'Ecublens

Séance du 14.12.2007

Assemblée Générale Extraordinaire SIE SA

Le Conseil d'administration de SIE SA a convoqué une Assemblée Générale Extraordinaire pour le 27 novembre 2007.

Lors de cette assemblée, les quatre représentants des actionnaires ont accepté à l'unanimité la participation de SIE SA à la constitution d'une nouvelle société destinée à approvisionner en électricité ses partenaires.

Cette nouvelle société, constituée par plusieurs entreprises électriques de la Suisse romande, dont la Romande Energie, a pour but d'acheter sur le marché libéralisé le courant nécessaire à tous ses partenaires et de gérer leur facturation.

La nouvelle société reprend, en son nom, les contrats d'approvisionnement et de fourniture de ses partenaires.

Il faut relever à ce sujet, que SIE apporte des contrats d'achat d'énergie convenus à des prix bien plus bas que ceux qui se pratiquent aujourd'hui. Elle apporte aussi des contrats de fourniture importants, vu l'important tissu industriel de l'ouest lausannois, ainsi que sa clientèle captive.

Le capital-actions de la nouvelle société sera de 15 millions dont 2.4 millions seront détenus par SIE SA c'est-à-dire 24'000 actions nominatives de 100.-

Les représentants des actionnaires ont également autorisé SIE SA à souscrire de nouvelles actions jusqu'à hauteur de 500'000.-

Je vous remercie pour votre attention.

Ecublens, le 14.12.2007

A. Perez,

Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Nous venons de voter un budget qui fait la part belle aux dépenses et au luxe. Lors des années précédentes, nous avons fait remarquer que la commune d'Ecublens était bien parcimonieuse en éclairage festif. Cette année nous avons vu réapparaître les éléments lumineux d'il y a plusieurs années. L'arrivée sur le marché de leds, d'éclairage à faibles coûts, la campagne "display" ainsi que différents éléments permettant la diminution de la facture d'électricité devraient entraîner une possibilité de renouveler la décoration de Noël et ainsi de faire de notre Commune une VILLE et non plus un bourg. Je voudrais demander à la Municipalité ainsi qu'à Ecublens Animation d'évaluer la question et de mettre en place pour l'année prochaine un éclairage de Noël digne d'une ville. MERCI

Mesdames, Messieurs, chers collègues,

J'aimerais profiter de cette dernière séance de l'année pour remercier la Municipalité d'avoir pris acte de mon souhait émis l'an dernier et d'avoir associé TOUTES les autorités communales dans ses vœux de fin d'année sur les panneaux lumineux communaux.

J'espère en avoir fini et vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année. MERCI

A. Blanchoud/14 décembre 2007

ARASOL

Association pour la Régionalisation de
l'Action Sociale dans l'Ouest Lausannois**Des nouvelles de l'ARASOL suite à la commission de gestion des communes membres de
l'ARASOL**

Monsieur le Président du conseil,
Monsieur le Syndic,
Mesdames, Messieurs, les Conseillères et Conseillers Municipaux et Communaux

La Commission de gestion des communes membres de l'ARASOL s'est réunie le mercredi 14 novembre 2007 afin d'examiner le budget 2008 de l'ARASOL.

Budget 2008

En préambule, M. GUEX directeur du CSR explique que le budget 2008 a été établi sans tenir compte des conséquences liées à l'incendie qui a détruit les locaux du CSR.

M. GUEX nous informe de l'évolution du nombre de dossiers suivis par année, soit 826 en 2006 et 873 en 2007, ce qui représente 46 dossiers supplémentaires. Certains CSR ont vu poindre une légère baisse de dossiers en cette fin d'année 2007. Le CSR de Nyon a vu son nombre de dossiers diminuer de 15%, dû sans doute à la reprise économique de cette région, avec une qualification meilleure des personnes.

Ce scénario n'est pas d'actualité pour notre CSR, qui au contraire et malgré une légère baisse constatée en été, voit le nombre de dossiers augmenter cette fin d'année pour atteindre les 950 dossiers.

La population concernée par le CSR de Renens est constituée de moins de chômeurs en fin de droit ou sortie du chômage et/ou de l'aide sociale, mais elle se réoriente plutôt vers des « working poor » (population de gens qui travaillent et qui malgré tout ont un salaire insuffisant pour vivre). L'action du CSR dans ces cas-là est de compléter les revenus pour atteindre le minimum vital en vigueur.

Malgré ces incertitudes quant à l'évolution pour 2008, M. GUEX nous rappelle que le budget 2008 est réadapté au nombre de dossiers. La participation financière du canton est ainsi directement en rapport avec les dossiers effectivement traités.

Le transfert des agences communales d'assurances sociales n'a pas pu se faire en raison de l'incendie. Sans celle-ci, le CSR aurait atteint cet objectif pour le 1^{er} janvier 2008. Toutes les régions ne sont pas effectivement au même niveau de régionalisation. Selon toute vraisemblance, la région de l'Ouest lausannois sera la seule région à ne pas être rattachée en 2008.

En ce qui concerne l'Association Le Défi, il a été décidé, suite à différents bilans effectués avec Mme L. Salamin, présidente de cette Association, de reprendre à l'ARASOL la personne attachée au Défi dans le cadre du projet régional lié au désendettement. En effet, il s'est avéré que la spécificité du travail, souvent mené en interaction avec le CSR, nécessite un soutien pour l'employé et le Défi ne peut offrir ce genre de soutien. De plus, la transmission des informations sur le suivi des dossiers en commun n'était pas satisfaisante pour le CSR et pour le Défi. C'est donc naturellement que cette personne intégrera le CSR.

Son travail ne changera pas sur le fond, mais elle bénéficiera du cadre administratif du CSR et de son implication dans le tissu social.

Les sommes versées en tant que prestations en 2007 pour un mois sont d'environ Fr. 1'500'000.-. Dans les comptes 2006 et repris dans le rapport d'activité 2006 de l'ARASOL, c'est une somme approximative de Fr 19'000'000 qui a été versée. Ces sommes sont facturées aux communes au travers de la facture sociale (50 % communes et 50% canton).

Le budget soumis à la commission de gestion des communes membres de l'ARASOL, n'est que celui du coût de fonctionnement du CSR, sans les prestations.

Incendie du CSR

A l'origine, cet incendie aurait débuté par une ampoule restée allumée dans une armoire. M. GUEx tient à souligner l'efficacité des pompiers et des services communaux ainsi que toutes les parties concernées par cet incendie. Il remercie aussi ses collaborateurs, qui se sont montrés solidaires et ont travaillé dans des conditions de fortune. Néanmoins, plusieurs collaborateurs ont été passablement secoués par ces événements et ils ont pu bénéficier d'un soutien psychologique. Il est particulièrement fier qu'aucun client n'ait été « laissé sur le carreau » et qu'ils aient tous pu recevoir leur forfait dans les délais.

Tous les dossiers informatiques ainsi que plus de 95% des dossiers papier ont été sauvés.

La FAREAS a pu rapidement proposer des locaux provisoires déjà câblés informatiquement au canton, ce qui a considérablement facilité la reprise du travail.

D'un point de vue financier, grâce à une assurance « perte d'exploitation » conclue il y a quelques années seulement, tous les frais induits par l'incendie seront pris en charge. Montants considérables, si l'on tient compte des déménagements, réinstallations, stockages, et autres. En d'autres termes, les comptes du CSR ne devraient pas en souffrir.

Conclusion

Notre commission de gestion est consciente du peu de marge que représente l'élaboration du budget du CSR. En effet, les règles sont fixées par le canton et gérées au mieux par la direction. Notre rôle ne prend son sens que du point de vue de la transparence du travail effectué et de la reconnaissance des options prises.

Nous remercions Mmes Susanne PERRUDET et Annie SIEGLER, MM Olivier GUEx et Claude SALZMANN pour la présentation du budget 2008 et les compléments d'informations apportés.

Ecublens, le 14 décembre 2007

Pour Ecublens, les membres de la commission de gestion

Mme Laurence RUSCH

M. Georges-Henri CHEVALLAZ

Monsieur le Président Mesdames et Messieurs les Conseillers

Cette interpellation découle d'une réflexion effectuée par un groupe soucieux de l'avenir du Collège de la Planta. Elle devrait être déposée dans toutes les communes de l'AIC.

Les communes ont commencé à reprendre leurs élèves de VSB depuis la rentrée scolaire 2007. A la Planta des classes sont fermées, des enseignants recherchent du travail ailleurs dans le canton, d'autres sont déjà partis ou enseignent à temps partiel dans une autre école. Les élèves de certaines communes doivent changer d'option ou faire des trajets pour suivre les cours dans une commune voisine. Il faut un nombre suffisant d'élèves pour ouvrir une classe. Ce nombre est difficile à atteindre notamment pour le latin. Les élèves de 7^e VSB qui étaient répartis en 8 classes à la Planta le sont en 10 classes à travers les communes de l'AIC occasionnant un coût supplémentaire de 1.5 millions.

A l'heure actuelle les besoins en locaux scolaires ne sont pas ou peu connus. Certaines prévisions nous laissent penser qu'à l'horizon 2010 plusieurs communes manqueront de locaux pour le secondaire. De plus la configuration géographique des communes penche pour une approche intercommunale.

Dans ce contexte La Planta doit continuer à exister. Elle pourrait accueillir des classes de 5-6 de plusieurs communes, ou tous les élèves suivant le latin, par exemple, ce qui éviterait de former des classes avec seulement trois ou quatre élèves dans chaque commune. Des classes sport/musique/danse pourraient également y trouver leur place. D'autres solutions telles que classes de développement peuvent être étudiées.

Pour cela, nous aimerions :

- Que les communes étudient la possibilité de créer l'école de l'Ouest, soit de faire avec les écoles ce qu'on a réussi à faire avec la police.
- Qu'il soit établi une cartographie des besoins scolaires jusqu'en 2020 dans les communes de l'AIC
- Qu'il soit demandé, de manière plus instantane que la dernière fois, une dérogation concernant l'organisation scolaire dans le but d'une organisation régionale.

- Que tous les conseils communaux soient renseignés sur l'enclassement des 7^e VSB (nb de classes et option par commune).
- Qu'un nouveau projet de collaboration intercommunal en matière de formation soit étudié.

Ecublens, le 14 décembre 2007

Anne-Claude Gilli

ALLOCUTION DU SYNDIC

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers communaux, Messieurs les huissiers, Monsieur l'opérateur, Mesdames et Messieurs, cher-e-s collègues,

Ces années présidentielles commençant le 1^{er} juillet pour se terminer à fin juin sont des plus bizarres. Ne devrait-on pas modifier les règlements, afin que le ou la premier-ère président-e de la législature fasse les 6 premiers mois, du 1^{er} juillet au 31 décembre, et reprenne à la fin de la législature pour les 6 derniers mois, du 1^{er} janvier au 30 juin ? Nous savons que les habitudes sont difficiles à changer, de même que les lois !

Il en va ainsi du stress de fin d'année. A chaque fois, je me répète « l'année prochaine, j'anticipe » afin d'arriver tranquille et décontracté au 31 décembre... Mais non, il y a toujours des imprévus, une commande de dernière minute, des travaux qui ont pris du retard, des auditions de candidats pour de nouveaux postes, voire même une élection complémentaire ! A titre personnel, même mon fils est né avec 10 jours de retard.

Mais heureusement, Mesdames et Messieurs ! Comme la vie serait triste si tout était programmé...

En 2007, la Municipalité n'a pas chômé. Il n'y a pas que l'explosion de la facture sociale, mais également les vacances de la Municipalité. Vous avez constaté que cette dernière a fait bloc pour faire passer son budget, un « bloc cher » ! Il vaut mieux être un bloc cher à Ecublens qu'un Blocher au Palais Fédéral.

Parmi le personnel communal, il y a aussi du changement, et cela prend passablement de temps pour le remplacer. Concernant les collaborateurs ayant pris leur retraite en 2007, je tiens à les remercier pour toutes ces années passées au service de notre commune. Je souhaite également remercier chaleureusement le personnel toujours en place, disponible, et je l'espère, heureux d'œuvrer au sein de notre commune, pour l'ensemble du travail fourni en 2007.

Et à vous tous, Mesdames et Messieurs, pour votre collaboration, vos idées et la confiance témoignée à la Municipalité, un grand merci. A mes collègues de la Municipalité également, pour leur engagement et le temps consacré à la chose publique.

Pour terminer, je vous souhaite, à toutes et à tous, de belles fêtes de fin d'année, beaucoup de joie et de bonheur dans vos familles. Je tiens à « appuyer » ces vœux à l'intention de mon collègue, Charly Rothen, en lui souhaitant de retrouver au plus vite toute sa famille en pleine forme.

Une excellente entrée dans l'année 2008 et mes meilleurs vœux !

Le Syndic
Pierre Kaelin

Monsieur le Syndic,
Mesdames et Messieurs les Municipales et Municipaux,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,
Madame, Monsieur,

Il m'appartient de mettre un terme à cette séance marathon.

Ce n'est pas encore l'heure du bilan puisque notre année politique s'achèvera fin juin 2008.

Qu'il me soit permis cependant de relever que, depuis 6 mois, nous n'avons pas été désœuvrés.

- Conseil extraordinaire pour La Planta,
- Conseils ordinaires,
- Votations fédérales,
- 2^e tour au Conseil des Etats
- 1^{er} tour à la Municipalité.

Donc, même si ce n'est pas tout à fait l'heure, je tiens à remercier ici toutes celles et ceux, dont vous êtes, qui ont contribué à ce que ces 6 premiers mois se déroulent sans anicroche et dans un très bon état d'esprit.

Cela dit, et si vous me passez l'expression, rebelote dans 2 jours avec, comme point d'orgue sur la partition, le 2^e tour à la Municipalité.

Aux chambres fédérales a soufflé ces derniers jours un vent tempétueux. Gageons que le calme va bientôt revenir...

Chez nous, la bise souffle encore. Dans la région, on dit que quand la bise se lève, il y en a pour 3 jours. Si mes calculs sont justes, elle devrait tomber dimanche après-midi vers 15 heures..., coïncidence..., en même temps que le verdict des urnes de notre dernière votation de l'année.

Alors, chez nous aussi, le calme reviendra. Juste à temps pour les fêtes à venir.

Sous l'un des sapins, le Père Noël déposera un siège, municipal, s'il vous plaît.
Sous l'autre, et Dieu sait que ce n'est pas péjoratif, il déposera une veste.

Dure réalité politique, privilège des gens qui osent.

L'un de vous, Messieurs, sera aux anges (c'est la période qui veut ça), l'autre sera déçu.

Tous les deux, j'espère, sauront relativiser. Peut-être en méditant ces deux alexandrins

« s'il est des vestes chaudes et confortables,
parfois aussi les sièges sont éjectables. »

L'actualité récente en a administré la preuve...

Pour les autres, nous, que l'on vive à gauche, à droite ou au centre de l'hémicycle, l'important sera que tout ce qui est advenu restera le reflet d'un système démocratique que tant de pays et de populations nous envient.

Dernier parallèle entre nos 7 sages à nous et leurs homonymes nationaux, l'importante nécessité de gérer le changement pour le bien de la communauté.

Profiter du changement... ou subir le changement...

Les chinois ont un proverbe pour cela, ils disent :

*« Quand le vent souffle, d'aucuns construisent des murs,
d'autres des moulins. »*

Je me réjouis de voir tourner les ailes de ceux de notre exécutif renouvelé.

Quoiqu'il en soit, passé ce 16 décembre, je suggère que chacun puisse en toute quiétude penser un peu moins politique et se consacrer à la préparation des fêtes à venir.

Des fêtes que je vous souhaite d'ores et déjà très belles, passées qui en famille, qui avec des amis, ici ou ailleurs peu importe, mais surtout pas dans la solitude.

Bref, des fêtes qui vous voient heureux vous et vos proches.

En attendant de vous retrouver dans cette salle le 2 janvier de l'an prochain, je vous dis donc

BONNES FETES A TOUTES ET A TOUS.